

EXPOSÉ

MEXIQUE : QUESTIONS CHOISIES SUR LA POSSIBILITÉ DE REFUGE INTÉRIEUR (JUILLET 2003 - JUILLET 2005)

Toutes les informations présentées sont référencées et
demeurent à la disposition du public.

**DIRECTION DES RECHERCHES
COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ
OTTAWA (CANADA)**

Octobre 2005

Le présent document a été préparé par la Direction des recherches de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à l'aide de renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Tous les renseignements présentés sont référencés. Le document ne prétend pas faire le traitement exhaustif du pays étudié, ni apporter de preuves concluantes quant au bien-fondé d'une demande particulière de statut de réfugié. Pour toute information sur les événements récents, veuillez communiquer avec la Direction des recherches.

Recherche achevée le 16 octobre 2005

Table des matières

1. INTRODUCTION	1
2. PAYSAGE POLITIQUE	2
2.1 Généralités	2
2.2 Élection présidentielle de 2006	3
3. GROUPES DE PERSONNES VULNÉRABLES	4
3.1 Militants des droits de la personne	4
3.2 Journalistes	4
3.3 Femmes.....	6
3.4 Personnes homosexuelles	7
4. POSSIBILITÉS DE REFUGE INTÉRIEUR.....	8
4.1 Généralités	8
4.1.1 Corruption	9
4.2 Traçabilité des personnes au Mexique	10
4.2.1 Documents publics et systèmes d'enregistrement	10
4.2.2 Carte d'électeur.....	11
4.2.3 Registre fédéral des contribuables (Registro Federal de Contribuyentes).....	13
4.2.4 Numéro d'identification du registre de la population (Clave Única de Registro de Población)	14
4.2.5 Autres registres nationaux ou bases de données	15
4.2.6 Loi fédérale sur la transparence et l'accès à l'information publique gouvernementale (<i>Ley Federal de Transparencia y Acceso a la Información Pública Gubernamental</i>).....	16
4.2.7 Systèmes téléphoniques	18
4.2.8 Forces policières (échange d'information et bases de données sur les criminels)	19
5. SITUATION PAR RÉGION	20
5.1 Généralités	20
5.2 Nord	22
5.3 Centre	24
5.4 Sud	24
5.5 District fédéral de Mexico.....	27

CARTE



© 1992 Mapellan Geographics™ Santa Barbara, CA 90606 929-4627

Source : CNN. 15 décembre 2003. « Map of Mexico ».

<<http://edition.cnn.com/TRAVEL/CITY.GUIDES/WORLD/Americas/mexico/bigmap.html>>

[Date de consultation : 9 mars 2003]

GLOSSAIRE

Centre PRODH

Centre des droits de la personne Miguel Agustín Pro Juárez (Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín Pro Juárez)

CIEPAC

Centre de recherches économiques et politiques d'action communautaire (Centro de Investigaciones Económicas y Políticas de Acción Comunitaria)

COFETEL

Commission fédérale des télécommunications (Comisión Federal de Telecomunicaciones)

CONAPRED

Conseil national pour la prévention de la discrimination (Consejo Nacional Para Prevenir la Discriminación)

EZLN

Armée zapatiste de libération nationale (Ejército Zapatista de Liberación Nacional)

IFE

Institut Fédéral Électoral (Instituto Federal Electoral)

INEGI

Institut national de statistiques, de géographie et d'informatique (Instituto de Estadística Geografía e Informática)

PAN

Parti d'action nationale (Partido Acción Nacional)

PRD

Parti de la révolution démocratique (Partido de la Revolución Democrática)

PRI

Parti révolutionnaire institutionnel (Partido Revolucionario Institucional)

Remarques : Les appellations indiquées ci-dessus ont été traduites pour faciliter la lecture. Il ne s'agit pas de traductions officielles, le français ne jouissant d'aucun statut particulier au Mexique. « Le Centre PRODH » est l'appellation française employée dans les documents français publiés par ce centre.

1. INTRODUCTION

Le présent document fait suite à deux études portant sur des questions liées à la possibilité de refuge intérieur au Mexique parues en 1997 et en 2001. La possibilité de refuge intérieur sera surtout évoquée pour les personnes considérées comme vulnérables parce qu'elles expriment leurs opinions politiques, les femmes victimes de violence conjugale, les homosexuels dans une situation à risque et d'autres groupes particuliers. Une autre section s'attardera sur la question de la traçabilité des individus au Mexique et notamment sur les registres gouvernementaux existants et sur le partage de l'information.

Ainsi qu'il a été mentionné dans un document publié en février 2001 par les Services juridiques de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, la notion de « possibilité de refuge intérieur (PRI) repose sur le principe selon lequel la protection internationale est destinée seulement aux personnes privées de la protection contre la persécution à laquelle elle pourrait s'attendre de la part de leur pays » (Canada avr. 1994).

L'existence d'un refuge intérieur est fonction des conditions dans le pays d'origine, et notamment dans la zone du possible refuge intérieur, ainsi que des circonstances particulières de chaque personne; bref, la possibilité de refuge intérieur dépend du « caractère raisonnable de la réinstallation dans une zone proposée à l'intérieur du pays d'origine » (Nations Unies 23 juill. 2003, par. 38).

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), une étude portant sur la possibilité pour une personne à risque de se réinstaller ailleurs dans son pays d'origine doit répondre à certains critères et n'est vraiment utile que dans certains cas, notamment lorsque l'agent de persécution n'est pas un agent de l'État (*ibid.*).

Ainsi qu'il a été indiqué, cet exposé s'attardera sur les éléments qui peuvent éventuellement remettre en cause une PRI (registres nationaux, réseaux téléphoniques, etc.) en permettant à un agent de persécution de retracer des individus ainsi que sur les conditions dans quatre régions déterminées (Nord, Centre, Sud, District fédéral de Mexico).

2. PAYSAGE POLITIQUE

2.1 Généralités

En juillet 2003, le Président Fox et son parti, le Parti d'action nationale (Partido Acción Nacional — PAN), sont ébranlés car ce dernier connaît un net recul aux élections de mi-mandat (BBC 2 juin 2005), le nombre de ses députés passant de 205 à 153 (Europa World Online 2003-2005). Le Congrès est divisé entre les trois principaux partis, ce qui rend la tâche difficile au président Fox, qui n'a pu faire avancer certaines réformes auxquelles il accordait de l'importance, notamment dans les domaines de l'énergie et de la fiscalité (*The San Diego Union Tribune* 26 mai 2005; voir aussi *Political Affairs* 15 juill. 2005).

En effet, alors que le mandat du président Vicente Fox tire à sa fin, certaines sources d'information voient les accomplissements de son gouvernement comme plutôt modestes (The Economist Intelligence Unit 24 mars 2005; Centre PRODH 4 avr. 2005).

Selon certains, les avancées dans le domaine des droits de la personne, notamment en ce qui concerne l'application des mesures visant à répondre aux violations de ces droits, apparaissent plutôt timides (HRW 13 janv. 2005; Centre PRODH 4 avr. 2005). Bien que le président Fox ait présenté un programme national des droits de la personne (Programa Nacional de Derechos Humanos) en décembre 2004 (Amnesty International 25 mai 2005; Noticieros Televisa 10 déc. 2004), à la mi-2005, aucun changement n'avait été signalé concernant les propositions de réformes faites au Congrès et inspirées du diagnostic prononcé en 2003 par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (NRC 20 juin 2005, 5; AI 25 mai 2005; HRW 13 janv. 2005). Cette absence de progrès préoccupe la haute commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies, Louise Arbour (*El Universal* 30 juin 2005), ainsi que les responsables du centre des droits de la personne Miguel-Agustín-Pro-Juárez” (Centro de Derechos Humanos “Miguel Agustín Pro Juárez” — Centre PRODH) qui dénoncent le manque de consultation avant l'élaboration du plan; selon eux, le plan est menacé par l'échéance électorale de 2006 (Centre PRODH 4 avr. 2005).

La haute commissaire aux droits de l'homme des Nations Unies a déclaré récemment qu'elle était préoccupée par la [traduction] « violence extrême » à laquelle les femmes

mexicaines font face (*El Universal* 30 juin 2005). Elle a également souligné qu'il était important de s'attaquer à la question des droits des peuples autochtones (*ibid.*).

La pression pour que les droits collectifs des populations autochtones soient reconnus s'est maintenue durant la présidence de Vicente Fox (BBC 2 juin 2005; NRC 20 juin 2005). Cependant, la question de l'autonomie des populations autochtones reste en suspens (*ibid.*; BBC 2 juin 2005).

Le président Fox a pris des mesures pour contrer le trafic de drogues (ou narcotrafic) et a connu un certain succès (BBC 2 juin 2005; Reuter 15 févr. 2005; *The Economist* 30 juin 2005). En même temps, il y a eu cependant de nouvelles violences parce que les cartels de la drogue tentaient de s'infiltrer dans les organismes de l'État – et même jusqu'au bureau du président (BBC 2 juin 2005; *ibid.* 22 févr. 2005). Selon *The Economist*, c'est la demande américaine en drogue, celle transitant par le Mexique, qui est à l'origine [traduction] « des gangs criminels parmi les plus puissants et les plus dangereux de la planète » (30 juin 2005).

En effet, la violence à la frontière avec les États-Unis continue de poser des problèmes (États-Unis 26 avr. 2005); ainsi, de nombreuses sources d'information citent des actes violents liés au narcotrafic, tels que l'assassinat du nouveau chef de police de la ville de Nuevo Laredo (État de Tamaulipas) (DPA 15 juin 2005; AP 17 juin 2005) et l'envoi de troupes et d'officiers fédéraux (*ibid.*; BBC 15 juin 2005; *La Jornada* 14 juin 2005).

2.2 Élection présidentielle de 2006

Selon certaines sources d'information, l'ancien maire de Mexico, Andrés Manuel López Obrador, semble avoir de bonnes chances de remporter la présidentielle de 2006 (AFP 7 mars 2004; FOCAL avr. 2005) même si son élection ne paraît pas absolument certaine (*Latin American Weekly Report* 5 juill. 2005; *WMRC Daily Analysis* 30 déc. 2004). Selon un sondage du 10 juillet 2005 publié par *El Universal*, les intentions de vote en faveur de López Obrador seraient passées de 35 p. 100 en février 2005 à 38 p. 100 en avril, pour ensuite retomber à 32 p. 100 en juin.

Dans un bulletin d'avril 2005 de la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL), Kenneth F. Greene, professeur à l'université du Texas à Austin, indiquait que la présence de López Obrador en campagne à la tête du Parti de la révolution démocratique (Partido de la

Revolución Democrática — PRD) transformerait l'élection présidentielle en une véritable course à trois; il précisait cependant que le PAN et le PRD ne sont pas très bien organisés [traduction] « dans la plupart des régions du pays ».

Les tractations politiques risquent d'avoir un effet sur la légitimité du processus électoral menant aux élections de 2006 (Economist Intelligence Unit 24 mars 2005). Au début du mois d'avril 2005, le Congrès mexicain a décidé de lever l'immunité d'Andrés Manuel López Obrador pour un délit d'outrage au tribunal (il avait ignoré une injonction de la Cour concernant l'achat d'un terrain); cette mesure pourrait lui coûter sa candidature à l'élection (FOCAL avr. 2005; Europa World Online 2003-2005; *Latin American Mexico and NAFTA Report* 18 janv. 2005). Ces tribulations politiques illustrent bien le climat politique au Mexique (*ibid.*; FOCAL avr. 2005).

3. GROUPES DE PERSONNES VULNÉRABLES

3.1 Militants des droits de la personne

Amnesty International soutient que les gouvernements des États n'ont pas encore pris les mesures nécessaires pour répondre à l'intimidation à laquelle ont fait face cette année les personnes qui travaillent dans le domaine des droits de la personne (AI 25 mai 2005). Les cas d'agressions et de harcèlement à leur égard ont diminué sans toutefois disparaître (*Country Reports 2004* 28 févr. 2005).

Les relations entre les militants (*activistas*) et les autorités mexicaines se seraient améliorées : le général José Francisco Gallardo, militant très connu qui revendiquait la mise en place d'un ombudsman des droits de la personne pour les forces armées, a été relâché (Abizaid 21 juill. 2005). Des arrestations et des cas de harcèlement à l'endroit d'autres militants continuent de se produire, notamment à l'encontre de militants écologistes dans l'État de Chihuahua (*ibid.*) et dans celui de Guerrero (AI 12 nov. 2004).

3.2 Journalistes

Les *Country Reports 2004* soulignent que les journalistes les plus vulnérables aux violations des droits de la personne sont ceux des médias [traduction] « à l'extérieur de la capitale ou des grandes villes » (28 févr. 2005). Reporters sans Frontières ajoute que [traduction]

« les journalistes des médias locaux et régionaux étaient exposés à des attaques et à du harcèlement de la part des criminels, des politiciens et de la police » (BBC 2 juin 2005).

En fait, en 2005 le nombre d'incidents de violence contre des journalistes a augmenté au Mexique (CNDH 3 juill. 2005; Abizaid 21 juill. 2005; SourceMex 20 avr. 2005). La Commission nationale des droits de la personne du Mexique (Comisión Nacional de Derechos Humanos — CNDH) indique également que la nature des crimes commis à l'endroit des journalistes s'est aggravée et que les risques courus face au crime organisé ont augmenté (3 juill. 2005).

Le Centre PRODH rapporte 33 cas où des journalistes ont été victimes de violations graves (attaques à main armée, enlèvements et au moins 13 assassinats) des droits de la personne sous la présidence de Vicente Fox (17 juin 2005).

Selon certains intervenants dans le domaine des droits de la personne au Mexique, les assassinats de journalistes ne sont plus commandités par le pouvoir politique (Agence France-Presse 3 mai 2005), mais par les narcotrafiquants (*ibid.*; SourceMex 20 avr. 2005). Pour Leonarda Reyes du Centre de journalisme et d'éthique publique, « un pouvoir parallèle applique à sa guise la peine de mort » (*ibid.*); de même José Carreno, directeur des études de journalisme à l'université ibéro-américaine de Mexico, affirme que [traduction] « certains pouvoirs insoumis qui agissent impunément » rendent encore plus difficile le journalisme d'enquête déjà peu représenté (*Miami Herald* 13 avr. 2005).

Olga Abizaid, spécialiste du Mexique à la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL), souligne que la plupart des journalistes atteints par la violence couvrent des actions policières, principalement dans le domaine du narcotrafic, et sont généralement victimes du crime organisé (21 juill. 2005).

Depuis le début de 2005, trois journalistes ont été assassinés pour des reportages dénonçant la corruption et les liens entre les trafiquants de drogues et les autorités ou les entreprises locales (AI 25 mai 2005; *Miami Herald* 13 avr. 2005; AFP 3 mai 2005), contre cinq en 2004 (*ibid.*; Reporters sans frontières 24 juin 2005).

Au début d'avril 2005, Raúl Gibb Guerrero, propriétaire d'un journal, a été tué par balles après avoir publié des reportages sur le trafic de drogues dans l'État de Veracruz; peu avant, une

radiojournaliste avait connu le même sort dans l'État de Tamaulipas (*Miami Herald* 13 avr. 2005; SourceMex 20 avr. 2005). Dans l'État de Sonora, un reporter du journal *El Imparcial* a disparu après avoir écrit une série d'articles sur les cartels de la drogue et sur leurs plans visant à assassiner des politiciens et, dans l'État de Tabasco, la fille d'une journaliste a été enlevée et battue (*ibid.*).

Par ailleurs, des journalistes ont été maltraités par des agents gouvernementaux, et les lois anti-diffamation excessives — particulièrement au Chiapas — portent ombrage à la liberté d'expression à tel point que les journalistes risquent des amendes en faisant leur travail (HRW 13 janv. 2005; AI 25 mai 2005).

3.3 Femmes

La rapporteuse spéciale de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies a visité le Mexique en février 2005 et a fait part du problème que pose l'impunité dont bénéficient les personnes responsables des crimes commis contre les femmes (Nations Unies 2 mars 2005). Elle dénonce l'inaction de la police et des intervenants du système judiciaire, ainsi que la marginalisation des problèmes de violence auxquels doivent faire face les femmes autochtones (*ibid.*).

En ce qui concerne la violence envers les femmes, une enquête de l'institut national de statistiques, de géographie et d'informatique (Instituto de Estadística Geografía e Informática — INEGI) révèle des variations importantes d'un État à un autre (Mexique 1^{er} juin 2004). Ainsi, si 46,6 p. 100 des femmes dans l'ensemble du pays signalent avoir été victimes d'au moins un acte de violence au cours de l'année 2003, cette proportion s'élève à 49,8 p. 100 dans l'État de Sonora (*ibid.*). L'État de Chihuahua affiche quant à lui un taux de 46,3 p. 100 (*ibid.*). En outre, une source d'information précise que la définition même de violence conjugale peut différer d'un État à un autre (Abizaid 21 juill. 2005).

Un rapport préliminaire du Congrès mexicain indique que les meurtres de femmes se produisent en plus grand nombre dans la ville de Mexico et dans les États de la Basse Californie, du Chiapas et de Veracruz, suivis des États de Campeche, de Chihuahua, de Mexico et de Morelos (Inter Press Service 28 mars 2005). Les statistiques de l'année 2004 fournies par les

procureurs des États indiquent 112 assassinats de femmes en Basse Californie du Nord, 203 au Chiapas, 204 dans l'État de Veracruz, et 106 à Mexico (*ibid.*).

Plusieurs sources d'information dénoncent également les nombreux assassinats de femmes à Ciudad Juarez (État de Chihuahua) et l'absence de mesures visant à les contrer (Centre PRODH 4 avril 2005; AI 25 mai 2005; *Country Reports 2004* 28 févr. 2005).

3.4 Personnes homosexuelles

Un rapport de la commission civique contre les crimes haineux (Comisión Ciudadana contra Crímenes de Odio) estime que 75 p. 100 des assassinats de nature homophobe ne sont pas signalés (*La Jornada* 16 mai 2005). Tirant ses données du même rapport, le conseil national pour la prévention de la discrimination (Consejo Nacional Para Prevenir la Discriminación — CONAPRED) dénonce l'assassinat de 290 personnes homosexuelles entre 1995 et 2003 (275 hommes et 15 femmes) (Mexique s.d.c).

L'entité fédérative où se sont produit le plus grand nombre de meurtres de personnes homosexuelles est le District fédéral (126), suivi des États de Mexico (62), de Veracruz (37) et de Michoacán (15) (*ibid.*; *La Jornada* 16 mai 2005)¹.

Dans le rapport *Sexual Orientation and Human Rights in the Americas*, Andrew Reding souligne que la situation des homosexuels est marquée par des avancées politiques et juridiques pour les minorités sexuelles, surtout dans les zones urbaines (Mexico) et les destinations touristiques (Acapulco, Cancún), mais pas nécessairement dans les agglomérations de plus petite taille où la discrimination se poursuit (déc. 2003).

Pour Raymundo Sandoval Bautista de la section des processus éducatifs du Centre PRODH, [traduction] « il est fréquent [que des personnes homosexuelles] [...] doivent changer de lieu de résidence en raison de menaces de nature physique ou sociale » (Sandoval Bautista 21 juill. 2005). L'intolérance envers les personnes homosexuelles est visible un peu partout au Mexique (Abizaid 21 juill. 2005). De plus, il arrive que le droit au travail de ces personnes soit remis en cause (*ibid.*).

¹ À titre indicatif, voici le nombre d'habitants, en 2003, du District fédéral (8 813 276), de l'État de Mexico (14 217 493), de l'État de Veracruz (7 251 304) et de l'État de Michoacán (4 198 576) (Nations Unies 2005).

4. POSSIBILITÉS DE REFUGE INTÉRIEUR

4.1 Généralités

Le Mexique, pays de plus de 100 millions d'habitants (Leclerc 30 mars 2005, préface) et d'environ 2 millions de kilomètres carrés (Mexique s.d.d), est peuplé d'environ 65 p. 100 de personnes d'origine mixte, espagnole et amérindienne (Métis), de 20 p. 100 d'autochtones et de 15 p. 100 de Blancs [traduction] « généralement descendants directs des Européens (*ibid.*, sect. 2.1). Selon une autre source d'information, les quelque 62 minorités ethniques qui s'y trouvent constituent 12 p. 100 de la population et se concentrent surtout dans les États du sud (Veracruz, Yucatán, Chiapas, Oaxaca et Guerrero) (NRC 20 juin 2005, 5).

Les caractéristiques sociales, ethniques et linguistiques des régions majoritairement autochtones peuvent rendre les déplacements et l'adaptation de ces derniers plus difficiles (Sandoval Bautista 21 juill. 2005). Le Norwegian Refugee Council mentionne ainsi les difficultés rencontrées par certains déplacés internes autochtones du Chiapas, qui n'ont pas de documents d'identité ou qui ne parlent pas l'espagnol et qui, de ce fait, risquent d'être ignorés par les programmes d'aide gouvernementale, d'accès au crédit ou d'éducation publique (NRC 20 juin 2005).

Selon le quatrième rapport de la présidence mexicaine de Vicente Fox, publié le 1^{er} septembre 2004, au Mexique près de 890 000 personnes se sont déplacées d'un État à l'autre entre juin 2003 et juin 2004 (Mexique 1^{er} sept. 2004). L'État qui a reçu le plus de migrants par rapport à sa population est le Quintana Roo, qui doit [traduction] « presque la moitié de sa croissance démographique annuelle aux flux migratoires » (*ibid.*). En chiffres absolus, le District fédéral et l'État de Mexico sont respectivement les deux principales entités fédératives d'origine et d'arrivée des migrants (*ibid.*).

Vingt-deux millions de personnes habitent dans les zones urbaines de l'État de Mexico et dans la ville de Mexico (Agence France-Presse 4 juill. 2005). Chaque année la population de l'État de Mexico augmente de 350 000 personnes et 58 p. 100 des habitants viennent de régions pauvres, « attirées par le mirage économique » (*ibid.*).

Jean-François Prud'homme, professeur au Colegio de México, indique que l'inégalité économique a nécessairement des conséquences sur l'accès au moyens de déplacement, mais que la liberté de mouvement au Mexique est « totale » (3 août 2005).

Olga Abizaïd précise que, pour des raisons de sécurité ou de salubrité, l'article 11 de la constitution garantit et restreint tout à la fois la liberté de mouvement (21 juill. 2005). Aucun document n'est nécessaire pour se déplacer à l'intérieur du pays (Prud'homme 3 août 2005; Sandoval Bautista 21 juill. 2005), mais on pourrait faire l'objet d'une demande d'identification officielle (*ibid.*). Toutefois, à la suite des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis les déplacements sont contrôlés plus fréquemment et on exige de plus en plus que les voyageurs portent sur eux leur passeport ou leur carte d'électeur (Abizaïd 21 juill. 2005). Les contrôles dans les gares routières s'expliquent en partie par les pressions grandissantes que les États-Unis exercent sur le Mexique pour qu'il contrôle les mouvements de population sur son territoire (Prud'homme 3 août 2005). Par ailleurs, la liberté de transit se trouve restreinte dans la zone où l'Armée de libération nationale zapatiste (Ejército Zapatista de Liberación Nacional — EZLN) est présente, au Chiapas (Abizaïd 21 juill. 2005).

Madeleine Desnoyers, « agente régionale Amériques » pour l'organisme Droits et Démocratie de Montréal, indique que la question des moyens financiers est importante pour un certain nombre de Mexicains qui ne possèdent pas les moyens financiers nécessaires pour se déplacer ou qui n'ont pas de famille qui puisse les héberger (7 juill. 2005). Les personnes très connues risquent elles aussi de ne pouvoir se réinstaller ailleurs (Desnoyers 7 juill. 2005).

Il est toutefois difficile de dire si une personne peut se réinstaller ailleurs en toute sécurité ailleurs si on ne connaît pas la cause de son déplacement (Desnoyers 7 juill. 2005).

4.1.1 Corruption

La corruption caractérise le système de police (*Country Reports 2004* 28 févr. 2005, introduction; Desnoyers 7 juill. 2005) et le système judiciaire (*Country Reports 2004* 28 févr. 2005, sect. 1d; Desnoyers 7 juill. 2005). Les nombreux cas de lynchages publics observés illustreraient la méfiance des Mexicains envers ces systèmes (*ibid.*).

Selon Madeleine Desnoyers, certaines sources d'information indiquent que l'armée est impliquée dans le trafic de drogues et qu'il existe des réseaux de trafic clandestins dans les rangs

de la police et des forces armées (7 juill. 2005). De récents événements à Nuevo Laredo illustrent l'implication des milieux policiers et de l'armée dans le narcotrafic (BBC 15 juin 2005; AP 22 juin 2005; États-Unis 26 avr. 2005; DPA 15 juin 2005). En janvier 2004, la participation de 17 agents de police de Ciudad Juarez (État de Chihuahua) à un réseau de narcotrafiquants a mis au jour la corruption policière et l'impunité qu'elle procurait aux membres des cartels de la drogue aux dépens de la sécurité de la population (*Washington Post* 30 janv. 2004; *Latin America and Mexico NAFTA Report* 10 févr. 2004).

Selon Raymundo Sandoval Bautista, les agents de [traduction] « persécution » peuvent aussi bien être des citoyens ordinaires que des employés de l'État (Sandoval Bautista 21 juill. 2005).

Pour Jean-François Prud'homme,

[I]es problèmes auxquels pourraient faire face les personnes vulnérables seraient plutôt associés à la fragilité de l'État de droit, au manque de professionnalisme des corps policiers et à l'existence de réseaux sociaux de caractère délinquant ou non qui pourraient éventuellement représenter des menaces pour ces personnes. Il convient d'écarter l'existence de plans d'actions systématiques de l'État et d'aborder ces problèmes à partir de la perspective de failles dans le fonctionnement de l'État démocratique. C'est dans ce contexte qu'il faut interpréter l'action d'agents de persécution publics ou privés (3 août 2005).

4.2 Traçabilité des personnes au Mexique

4.2.1 Documents publics et systèmes d'enregistrement

Les 31 gouvernements des États ainsi que celui du District fédéral se partagent la responsabilité de l'émission des certificats et du contrôle des registres publics (les règles s'y appliquant diffèrent légèrement dans le District fédéral) (États-Unis 22 avr. 2005). Les certificats de naissance ou de mariage, par exemple, sont enregistrés et conservés dans les archives des États (*ibid.*) et sont consultables dans les bureaux locaux des registres civils (États-Unis s.d.). Cependant, les certificats militaires sont émis par le gouvernement fédéral (États-Unis 22 avr. 2005).

Selon Raymundo Sandoval Bautista, l'information contenue dans les registres et qui correspond aux documents émis par le gouvernement fédéral peut être échangée entre les différentes administrations qui le composent (Sandoval Bautista 21 juill. 2005).

Le registre le plus complet au Mexique est le registre de l'état civil (Prud'homme 3 août 2005). Celui-ci n'a toutefois donné lieu à la création d'aucune carte, et les coordonnées des Mexicains n'y sont pas mises à jour (*ibid.*).

Les documents le plus souvent utilisés comme pièce d'identité sont la carte d'électeur et le numéro d'identification du registre de population (Clave Unica de Registro de Población — CURP) (Prud'homme 3 août 2005; Sandoval Bautista 21 juill. 2005), donné à la naissance (Abizaïd 21 juill. 2005), mais également le permis de conduire, ainsi que la carte militaire (*ibid.*) ou encore le certificat de naissance (Sandoval Bautista 21 juill. 2005) ou le passeport (Prud'homme 3 août 2005). L'usage de la carte d'électeur « va bien au-delà du vote » (*ibid.*) et elle serait devenue [traduction] « la carte d'identité par excellence » (Abizaïd 21 juill. 2005).

4.2.2 Carte d'électeur

La loi électorale n'oblige pas les citoyens à s'inscrire au registre des électeurs ni à avoir une carte d'électeur (Mexique 5 juill. 2005). Cependant, afin de pouvoir exercer son droit de vote, le citoyen mexicain âgé d'au moins 18 ans doit être inscrit au registre des électeurs et avoir en sa possession une carte d'électeur avec photo (*credencial para votar*) (*ibid.* ; *ibid.* s.d.f).

Cette carte est émise par l'institut fédéral électoral (Instituto Federal Electoral — IFE), un organisme public, permanent et indépendant, qui est responsable de l'organisation des élections fédérales (Mexique 5 juill. 2005). Il a été constitué le 11 octobre 1990 et est régi par le Code fédéral des institutions et des processus électoraux du Mexique (*ibid.*).

Le citoyen mexicain en âge de voter doit, s'il veut obtenir une carte d'électeur, se présenter à un bureau de l'IFE afin de remplir un formulaire d'inscription et de se faire photographier (la photographie sera incluse sur la carte d'électeur) (*ibid.* s.d.f). Cette carte est munie [traduction] « de multiples dispositifs de sécurité qui garantissent la plus haute confidentialité » (*ibid.* s.d.f).

Sur la carte d'électeur, on trouve le nom, l'âge, le sexe, l'année d'inscription au registre des électeurs, un code d'identification personnel (composé de la date de naissance, de quelques lettres du nom et du prénom et de chiffres sélectionnés aléatoirement) ainsi que le bureau de vote qui correspond à l'adresse de l'électeur (*ibid.* 5 juill. 2005). L'IFE souligne que, depuis 1997, les

listes d'électeurs qu'il produit à partir du registre d'électeurs pour les besoins des élections locales comme fédérales contiennent les photos des électeurs (*ibid.* s.d.g).

Il est possible de voir le modèle de la carte d'électeur à l'adresse suivante : <http://www.ife.org.mx/InternetCDA/Credencial/index.jsp#requisitos>. L'empreinte digitale du titulaire figure à l'endos de la carte.

Au sein de l'IFE, c'est la division du registre fédéral des électeurs qui assure la gestion de la base de données des électeurs (*ibid.* 5 juill. 2005). Selon Magalí Amieva de la division des affaires internationales de l'IFE, l'information recueillie sert uniquement à établir les listes d'électeurs pour les élections fédérales; elle est strictement confidentielle, est protégée par la loi, et ne peut être partagée avec aucune autre administration, qu'elle soit publique, privée ou étrangère (*ibid.*; voir aussi Privacy International 16 nov. 2004) sauf en cas d'obligations juridiques ou par ordre de justice (*ibid.*).

Jean-François Prud'homme indique que le registre a connu des problèmes de confidentialité dans le passé tout en soulignant « que son administration dépend directement de l'Institut Fédéral Électoral qui est un organisme public autonome » (3 août 2005). Il ajoute qu'il s'agit « sûrement du registre le plus actualisé au Mexique » (*ibid.*).

L'IFE indique que le registre électoral est [traduction] « permanent » et que ce sont les citoyens qui doivent signaler leurs changements d'adresse, puisque leur [traduction] « enregistrement ainsi que le lieu où ils exercent leur droit de vote sont fonction de leur lieu de résidence » (Mexique s.d.f). En mai 2004, un fonctionnaire de l'ambassade du Mexique à Ottawa a précisé à la Direction des recherches que le citoyen a 30 jours pour effectuer un changement d'adresse auprès de l'IFE, mais qu'il n'encourt aucune peine s'il ne respecte pas ce délai (*ibid.* 19 mai 2004). Si le changement d'adresse n'est pas effectué, les lettres provenant du bureau de vote continueront à être acheminées à la dernière adresse connue (*ibid.*).

Toujours selon l'IFE, sur un total de 60 millions de Mexicains en âge de voter en 2000, 58 millions étaient enregistrés et 56 millions possédaient la carte d'électeur avec photo (*ibid.* s.d.g).

La carte d'électeur est acceptée comme pièce d'identité dans les banques (*ibid.* 5 juill. 2005; *Business Wire* 7 juin 2005), les magasins et les organismes gouvernementaux

(*ibid.* 7 juin 2005), et elle est considérée comme plus fiable que les permis de conduire, qui sont émis par les gouvernements des États (Mexique 5 juill. 2005). Une compagnie américaine a indiqué en avoir produit plus de 10 millions depuis mars 2004 et les avoir remis à l'IFE mexicain; elle prévoit en fournir entre 20 et 27 millions de plus à l'IFE (*Business Wire* 7 juin 2005).

Jim Hodgson, secrétaire de l'Église Unie du Canada pour la région des Caraïbes et de l'Amérique Latine, mentionne que la présentation de la carte d'électeur est [traduction] « nécessaire pour effectuer un certain nombre de transactions courantes, avec les banques, les autorités gouvernementales ou la police notamment » (28 juin 2005). Selon lui, étant donné l'usage répandu de la carte d'électeur à titre de pièce d'identité et le manque de protection des informations contenues dans les bases de données des institutions publiques en général il est facile de retrouver quelqu'un au Mexique (Hodgson 28 juin 2005; *ibid.* 2 août 2005). Toujours selon Jim Hodgson, l'utilisation répandue de la carte d'électeur fait de la banque de données de l'IFE un moyen efficace pour la police de retrouver la trace d'une personne (*ibid.*). La Direction des recherches n'a pu trouver d'exemples concrets d'une telle utilisation de cette base de données parmi les sources d'information consultées.

Par ailleurs, un article de *LatinAmerica Press* du 18 juin 2003 a signalé que les renseignements du registre de l'IFE avaient été vendus illégalement à ChoicePoint, entreprise d'Atlanta (États-Unis), qui elle-même les avait revendus au ministère de la Justice des États-Unis (voir aussi Privacy International 16 nov. 2004). L'article a précisé que

[traduction]

quatre mille fonctionnaires sous-payés de l'IFE ont accès aux listes électorales dans 32 États. Ces listes sont contenues dans une série de disques compacts faciles à copier. De plus, les partis politiques, dont la corruption est légendaire, ont tous accès à ces disques (*LatinAmerica Press* 18 juin 2003).

4.2.3 Registre fédéral des contribuables (Registro Federal de Contribuyentes)

Les travailleurs doivent s'inscrire au registre fédéral des contribuables (Mexique 9 juin 2004). Ils le font en se présentant au bureau du service de l'administration des impôts (Servicio de Administración Tributaria — SAT) qui correspond à leur domicile, avec, en leur possession, un formulaire dûment rempli et certains documents essentiels (certificat de

naissance, preuve de domicile fiscal, identification officielle) (*ibid.*). Une carte d'enregistrement fiscal est ensuite remise au contribuable (*ibid.*).

Le SAT estime que près de huit millions de Mexicains qui devraient être inscrits au registre et payer des impôts ne le sont toujours pas (*El Universal* 19 mai 2005). De même, une autre source d'information indique que l'évasion fiscale constitue un problème important au Mexique, mais qu'aucune réforme dans ce secteur n'est prévue pour 2005 (Economist Intelligence Unit 24 mars 2005). Jean-François Prud'homme indique qu'environ 40 p. 100 de la population économiquement active « ne participe pas au secteur de l'emploi formel et que le Mexique est un des pays d'Amérique avec un des taux les plus bas de captation fiscale (11 ou 12 p. 100 du PIB) [c]e qui permet de douter de l'efficacité [du registre fédéral des contribuables] » (3 août 2005).

Au cours du premier trimestre de 2005, un peu plus de 26 000 personnes se sont inscrites au registre au cours d'une campagne d'inscription volontaire, alors que le Congrès mexicain n'avait pas débloqué les fonds nécessaires à un recensement des personnes imposables en bonne et due forme pour l'année 2005 (*El Universal* 19 mai 2005).

4.2.4 Numéro d'identification du registre de la population (Clave Única de Registro de Población)

Il y aurait 75 millions de personnes enregistrées à l'aide du numéro d'identification du registre de la population (Clave Única de Registro de Población — CURP) (Sandoval Bautista 21 juill. 2005). Le CURP [traduction] « permet d'inscrire dans les registres des ministères et des organismes fédéraux tous les habitants du Mexique, y compris les étrangers qui y résident, ainsi que tous les Mexicains vivant à l'extérieur du pays » (Mexique s.d.i).

L'administration responsable de l'émission du CURP est le registre national de la population (Registro Nacional de Población — RENAPO) (Mexique 1^{er} juill. 2005). Près de huit millions de numéros ont été assignés entre septembre 2003 et août 2004 et au mois d'août 2004, la base de données du RENAPO comptait alors 105 439 199 personnes enregistrées (*ibid.* 1^{er} sept. 2004).

Selon Jim Hodgson, un plus grand nombre de fonctionnaires ont accès à cette base de données qu'à celle de l'IFE (2 août 2005). Le RENAPO a connu des problèmes de consolidation de l'information au cours des dernières années (Prud'homme 3 août 2005).

Privacy International, organisme sans but lucratif de Londres qui effectue des recherches sur la question de la surveillance et de la violation de la vie privée par les gouvernements ou les entreprises et travaille à sensibiliser le public à ces problèmes (5 janv. 2005), soutient que le CURP donne l'accès direct à un éventail de données personnelles (16 nov. 2004). Toutefois, aucun cas particulier de l'utilisation du CURP pour retracer une personne n'a été trouvé parmi les sources d'information consultées par la Direction des recherches.

Les organismes gouvernementaux qui participent au projet de [traduction] « coordination de l'enregistrement de l'identification des personnes » remettent la carte unique de l'administration publique (Credencial Única de la Administración Pública) à leurs employés et à leurs clients (Mexique s.d.i). Cette carte contient le CURP et d'autres renseignements sur son détenteur; cependant, [traduction] « chaque agence peut y inclure les détails qu'elle juge utiles, sous réserve que ce ne soit pas à des fins publicitaires ou politiques » (*ibid.*).

Le quatrième rapport du gouvernement du président Fox fait valoir que des mesures ont été prises de façon à [traduction] « améliorer l'aptitude des institutions qui émettent des documents d'identification au sein des trois paliers de gouvernement à travailler ensemble » (*ibid.* 1^{er} sept. 2004). De plus, un projet lancé en décembre 2004 viserait à homogénéiser [traduction] « l'émission et l'enregistrement d'un document unique et multiservice » (*ibid.*).

4.2.5 Autres registres nationaux ou bases de données

Liliana Sanchez Pichardo, fonctionnaire au ministère de la Santé du Mexique, précise qu'il n'existe pas de liste de gens couverts au niveau gouvernemental pour les services médicaux (*ibid.* 13 juill. 2005). L'institut de la sécurité et des services sociaux des travailleurs de l'État (Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado — ISSSTE) couvre les travailleurs gouvernementaux alors que l'institut mexicain de la sécurité sociale (Instituto Mexicano del Seguro Social — IMSS) couvre les travailleurs du secteur privé (*ibid.*).

Selon la loi de la sécurité sociale, l'inscription à la couverture de l'IMSS par l'employeur est obligatoire (*ibid.* s.d.h). À l'aide de différents formulaires, transmissibles en ligne grâce à un

service du nom de Tramitanet, l'employeur indique si un employé quitte son emploi ou le retrouve, ou si son salaire change (*ibid.*).

Une personne qui n'est pas couverte par l'un de ces deux systèmes peut faire une demande au ministère de la Santé (*ibid.* 13 juill. 2005). Le service de sécurité sociale (Seguro social) du ministère offre une couverture minimale des soins de santé (*ibid.*). La fonctionnaire du ministère a ajouté qu'en cas d'urgence, les premiers soins sont donnés et que les capacités de paiement de la personne sont évaluées après (*ibid.*). Chaque hôpital conserve ses propres archives (*ibid.*).

Selon l'institut national de statistiques, de géographie et d'informatique (Instituto de Estadística Geografía e Informática — INEGI) du Mexique, en 2004, plus de 10 millions de personnes étaient couvertes par l'ISSSTE et plus de 42 millions par l'IMSS (*ibid.* 2 juill. 2004). Le centre de recherches économiques et politiques d'action communautaire (Centro de Investigaciones Económicas y Políticas de Acción Comunitaria — CIEPAC) du Chiapas affirme pour sa part qu'au 30 mars 2005, 57,8 p. 100 de la population mexicaine n'était assurée ni par l'ISSSTE, ni par l'IMSS (CIEPAC 30 mars 2005).

Par ailleurs, le CIEPAC a dénoncé les façons de faire des autorités pour recruter les familles à s'inscrire à la sécurité sociale; il a critiqué notamment la quantité de données personnelles et familiales recueillies auprès des familles des États d'Oaxaca, de Guerrero et du Chiapas afin d'évaluer les coûts reliés à la couverture de leurs soins de santé (*ibid.*). Un million et demi de familles sont enregistrées à la sécurité sociale (*ibid.*). Le CIEPAC précise que lorsqu'une famille s'enregistre à la sécurité sociale, elle doit impérativement faire appel aux services de santé de la clinique qui lui a été assignée (*ibid.*)

Le registre des passeports, quant à lui, ne compte qu'une partie limitée de la population (Prud'homme 3 août 2005).

4.2.6 Loi fédérale sur la transparence et l'accès à l'information publique gouvernementale (*Ley Federal de Transparencia y Acceso a la Información Pública Gubernamental*)

Selon Privacy International, il y a 24 lois qui traitent du droit à la vie privée et de la protection des renseignements personnels au Mexique (16 nov. 2004).

La loi fédérale sur la transparence et l'accès à l'information publique gouvernementale (*Ley Federal de Transparencia y Acceso a la Información Pública Gubernamental*) concerne

l'accès à l'information de la population mexicaine ainsi que la protection des données personnelles que les différentes institutions gouvernementales ont en leur possession (Mexique s.d.e; *ibid.* 2002). La loi encadre la transmission des renseignements personnels par les différentes administrations au sein du gouvernement; tout en interdisant la transmission de renseignements personnels à des fins commerciales, elle prévoit leur utilisation à des fins statistiques ou lorsqu'une ordonnance judiciaire l'exige (*ibid.*).

Mise en place en 2002 par le gouvernement Fox, la loi aurait déjà donné des résultats probants en matière de réduction de la corruption (*El Universal* 14 juill. 2005c; International Relations Center 15 mars 2005); cependant, chaque État doit adopter une loi similaire pour son application (*ibid.*). En août 2004, 17 États avaient adopté des lois [traduction] « actives » sur la transparence (Sinaloa, Guanajuato, Coahuila, État de Mexico, Nuevo León, Jalisco, Querétaro, Colima, San Luis Potosí, Aguascalientes, Michoacán, Durango, Morelos, Zacatecas, Yucatán, Quintana Roo, Veracruz) (*ibid.*).

Selon des informations récentes, la loi serait fréquemment contournée par les administrations locales chargées de l'appliquer; de plus, les mesures judiciaires de contestation prises par des instances gouvernementales constituent des obstacles sérieux au respect de la loi en ce qui concerne l'accès à l'information (*El Universal* 14 juill. 2005c; International Relations Center 15 mars 2005). Un des avantages de la loi serait la normalisation des principes selon lesquels les différents services du gouvernement doivent assurer la protection des données personnelles (Privacy International 16 nov. 2004). Toutefois, [traduction] « la loi n'a pas les mécanismes de protection suffisants pour offrir de meilleurs niveaux de sécurité dans l'échange de données personnelles » (*ibid.*).

C'est l'institut fédéral d'accès à l'information publique (Instituto Federal de Acceso a la Información Pública — IFAI), organisme indépendant, qui est chargé de surveiller l'application de la loi par les différentes organisations de l'administration fédérale mexicaine (Mexique s.d.e; Privacy International 16 nov. 2004). Il n'y a pas d'organisme ou de loi réglementant l'utilisation des données personnelles par les entreprises privées (*ibid.*).

L'État de Colima a été le premier à se doter d'une telle loi sur la protection des données personnelles, le 15 juin 2003 (*ibid.*). Selon Privacy International, il est impossible pour le moment d'évaluer comment cette loi est appliquée (*ibid.*).

4.2.7 Systèmes téléphoniques

Les renseignements sur les possibilités de retrouver la trace d'une personne à l'aide de systèmes téléphoniques sont rares parmi les sources d'information consultées par la Direction des recherches. Cependant, les informations qui suivent pourraient être utiles.

La compagnie Teléfonos de Mexico (Telmex) a la haute main sur 95 p. 100 de la téléphonie locale (*Business Wire* 26 janv. 2005; Economist Intelligence Unit 1^{er} mars 2005). Cette domination de la compagnie Telmex rend l'accès aux lignes téléphoniques [traduction] « relativement cher », mais la téléphonie cellulaire se répand et les prix diminuent (*ibid.* 24 mars 2005; États-Unis 14 juin 2005). Par ailleurs, le nombre de téléphones cellulaires dépasse le nombre de téléphones fixes de beaucoup (*ibid.*) : 40 millions de téléphones mobiles en 2004 contre 17 millions de téléphones fixes (*El Financiero* 18 mai 2005).

L' Economist Intelligence Unit signale qu'Avantel est la deuxième compagnie en importance dans le secteur des télécommunications; Axtel, Maxcom et Alestra sont d'autres fournisseurs de services locaux (1^{er} mars 2005). Pour ce qui est de la téléphonie cellulaire, la compagnie Telcel détient 75 p. 100 du marché (Economist Intelligence Unit 1^{er} mars 2005). La deuxième entreprise en importance dans le domaine de la téléphonie cellulaire est Teléfonica Móviles (TEM) avec 2,7 millions d'utilisateurs au dernier trimestre de 2002, contre 19,4 millions pour Telcel (*ibid.*). Iusacell, Nextel et Unefon sont d'autres compagnies de téléphonie cellulaire (*ibid.*).

La population est mal desservie, surtout dans les zones rurales (*ibid.*; *ibid.* 24 mars 2005). La commission fédérale des télécommunications du Mexique (Comisión Federal de Telecomunicaciones — COFETEL) rapporte que 53 917 localités de 100 à 499 habitants avaient le service de téléphonie rurale en 2003, contre 38 368 en 1998 et 16 815 en 1993 (Mexique 2004a).

Toujours selon la COFETEL, huit États ont une densité téléphonique de moins de 10 lignes téléphoniques par cent habitants, alors que quatre États et le District fédéral ont une densité de plus de 20 lignes téléphoniques par cent habitants (*ibid.* 2004b). Le District fédéral se démarque avec près de 40 lignes par cent habitants, alors qu'à l'autre extrémité se trouvent l'État d'Oaxaca et celui du Chiapas avec des densités téléphoniques respectives de 5,8 lignes et de 4,7 lignes téléphoniques par cent habitants (*ibid.*). La moyenne nationale se situe à 15,8 (*ibid.*).

Pour obtenir le service téléphonique auprès de la compagnie Telmex, le client doit se présenter à une boutique Telmex, montrer une pièce d'identité et un justificatif de domicile, et payer la somme demandée pour l'installation de la ligne téléphonique (Telmex s.d.). Dans le cas d'un changement de domicile, le titulaire de la ligne téléphonique doit présenter une pièce d'identité officielle et fournir les trois derniers reçus de paiement effectués (*ibid.*). Pour obtenir un téléphone cellulaire, une carte de crédit est exigée (Abizaid 21 juill. 2005).

Une page du site Internet mexicain de la compagnie Telmex offre un service en ligne de pages blanches (*paginas blancas*) permettant de trouver l'adresse et le numéro de téléphone des 10 millions de clients résidentiels de Telmex (Telmex 2005). Il est possible de demander une ligne privée; les renseignements sur cette ligne ne seront pas rendus publiques, [traduction] « à moins que les autorités ne l'exigent afin d'effectuer une vérification » (Abizaid 21 juill. 2005).

Transparency International a rapporté que Telmex était la seule compagnie privée mexicaine où le niveau de corruption a augmenté entre 2001 et 2003: de nombreux employés auraient accepté des pots-de-vin en échange de services d'installation plus rapides (*El Universal* 17 mars 2005).

4.2.8 Forces policières (échange d'information et bases de données sur les criminels)

L'exposé de mai 2004 de la Direction des recherches portant sur la police mexicaine fournit de nombreux détails sur la collaboration et l'échange d'information entre les forces policières au niveau fédéral, étatique et municipal dans sa section intitulée « La coordination interagences ». Un autre exposé portant sur la protection de l'État est paru en mai 2005. Ces deux exposés ont abordé la question de la corruption policière et son caractère omniprésent.

Un communiqué du ministère de l'Intérieur (Department of State) des États-Unis indiquait récemment que [traduction] « les ressources en formation et financière continuaient de faire défaut » aux forces policières mexicaines » (26 avr. 2005).

La coordination entre la police fédérale et celles des États fait défaut et on observe même des affrontements entre ces forces policières (lynchage de deux agents de la Police fédérale préventive en novembre 2004 à Tlahuac (DF) et, récemment, violences dans la ville frontalière de Nuevo Laredo) (Abizaid 21 juill. 2005). Le 23 novembre 2004 dans le district de Tlahuac, deux agents de police en mission secrète qui enquêtaient sur le narcotrafic ont été tués par une

foule en colère qui les avait pris pour des kidnappeurs d'enfants (*Country Reports 2004* 28 févr. 2005, sect. 1a; Abizaid 21 juill. 2005).

La consolidation des systèmes de renseignement des forces policières peut certes rendre leur travail plus efficace, mais il existe déjà des mécanismes de surveillance et des réseaux d'informateurs locaux, et les différentes forces policières collaborent entre elles lorsqu'elles y trouvent un intérêt commun (*ibid.*).

Le programme *México Seguro* du gouvernement mexicain vise à améliorer la coopération entre les différentes forces de police, à améliorer la cueillette d'information sur le crime organisé et à mettre un terme à la corruption policière au niveau municipal (Abizaid 21 juill. 2005). Récemment, ce programme, d'abord mis en place dans certains États du Nord du pays, a été étendu à l'ensemble du territoire mexicain (*La Jornada* 1^{er} juill. 2005).

Bien que certaines bases de données sur le crime aient été créées en 1995, le Mexique n'a pas de système d'identification des criminels telle une banque d'empreintes digitales ou autre système biométrique (États-Unis 3 mars 2003, sect. V.11.A). Les bases de données existantes [traduction] « permettent d'établir des statistiques sur la sécurité publique et d'assurer l'échange de renseignements entre les États sur les criminels qui ont été inculpés, qui ont subi un procès, ou qui ont été jugés et condamnés » (*ibid.*).

5. SITUATION PAR RÉGION

5.1 Généralités

La violence politique semble se développer maintenant au niveau local, touchant plus particulièrement les États de Guerrero, d'Oaxaca et du Chiapas où les membres de partis d'opposition sont souvent violemment pris à parti (Abizaid 21 juill. 2005).

Selon un article de la revue *Human Organization* de la Society for Applied Anthropology des États-Unis, les [traduction] « États traditionnellement insurrectionnels du sud-ouest » que sont le Guerrero et le Chiapas se voient rejoints par les États de la frontière Nord et ceux de Jalisco et de Sinaloa [traduction] « où se situent les quartiers généraux de la plupart des cartels de la drogue » (1^{er} juill. 2005).

Un rapport de Transparency International, qui définit la corruption comme [traduction] « l'abus de l'autorité dans le but de favoriser un gain personnel », indique que la situation s'est améliorée dans 20 États et qu'elle s'est détériorée dans 11 autres entre 2001 et 2003 (Transparency International 2004). La hausse la plus importante du niveau de corruption a été enregistrée dans l'État de San Luis Potosí (*El Universal* 17 mars 2005). Le District fédéral fait également partie des entités fédératives qui reçoivent le plus de plaintes contre la corruption (*Country Reports 2004* 28 févr. 2005, sect. 3).

Le Sud du pays participe moins à l'économie du pays et les salaires moyens y sont plus bas qu'au Nord, au centre ou dans le District fédéral (Abizaid 21 juill. 2005). De même, les divergences régionales en termes de spécialisation de la main d'œuvre, [traduction] « reflètent différents modèles de développement économique » (Economist Intelligence Unit 24 mars 2005). Un rapport sur le développement humain au Mexique illustre les différences de niveaux de vie observés dans le pays : certaines zones de Mexico ou de Monterrey se comparent [traduction] « à de riches villes européennes » alors que d'autres parties de la capitale ou certaines régions rurales ont des niveaux de vie beaucoup plus bas (BBC 26 oct. 2004). La ville jugée la plus démunie, Metlatonoc, se trouve dans l'État de Guerrero (*ibid.*). Les États de Oaxaca et du Chiapas ont les deux indices de développements humain les plus bas (Nations Unies 2005, 3).

Selon les données du recensement de l'an 2000, les cinq États comptant la plus grande proportion d'autochtones sont les cinq plus pauvres en termes d'indice de développement humain (Puebla, Michoacán, Guerrero, Oaxaca, Chiapas) (Mexique s.d.a). Le CONAPRED rapporte également que [traduction] « 50 p. 100 des maisons situées dans des régions autochtones n'ont pas l'électricité, 68 p. 100 n'ont pas l'eau courante, 90 p. 100 n'ont pas de système d'évacuation et 76 p. 100 ont un plancher de terre » (*ibid.*). En s'appuyant sur les données d'une étude datant de 2003 et réalisée par une commission citoyenne d'étude contre la discrimination, le CONAPRED affirme que les femmes autochtones vivent une triple discrimination, une [traduction] « plus grande vulnérabilité » du fait d'être femmes, autochtones et pauvres (*ibid.*).

Des travailleurs autochtones des États d'Oaxaca, de Veracruz et de Guerrero ont rapporté avoir été forcés de travailler dans des [traduction] « conditions inhumaines » dans l'État de

Chihuahua (*Country Reports 2004* 28 févr. 2005, sect. 6c). Par ailleurs, les autorités ne font pas respecter les lois visant à interdire le travail des enfants (HRW 14 janv. 2005); ainsi, on trouve des enfants qui travaillent dans les plantations de tabac, par exemple, et qui ont des problèmes de santé graves (Mexique s.d.b; pour de l'information sur le travail agricole effectué par des enfants dans les États de Guanajuato, de Sonora, de Sinaloa et de Baja California, voir aussi *Country Reports 2004* 28 févr. 2005, sect. 6d).

Certaines entités fédératives reçoivent davantage de plaintes en ce qui concerne le traitement qu'ils réservent aux personnes atteintes du HIV, surtout parce qu'ils refusent de fournir les soins médicaux requis : il s'agit du District fédéral, de l'État du Nuevo León, et des États de Jalisco et de Mexico (*Country Reports 2004* 28 févr. 2005, sect. 5 « Other Societal Abuses »).

5.2 Nord

(Baja California du Nord, Baja California Sud, Sonora, Chihuahua, Coahuila de Zaragoza, Nuevo Leon, Tamaulipas, Sinaloa, Durango, Zacatecas, Nayarit, San Luis Potosí)

L'élection du gouverneur de l'État de Nayarit le 3 juillet 2005 a été remportée par le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) (*The Economist* 7 juill. 2005). Le PRD, quant à lui, a réussi à conserver l'État de Baja California Sud; son candidat, Narciso Agúndez, l'a en effet emporté avec 10 points d'avance (*Latin American Mexico and NAFTA Report* févr. 2005). Le PRD a aussi conservé l'État de Zacatecas aux élections de 2004 (*ibid.* 7 déc. 2004). Le PRI s'est fait réélire sans difficulté dans l'État de Tamaulipas, alors qu'il l'a emporté de justesse (avec un avance d'environ 1 p. 100 des voix) dans l'État de Sinaloa où le candidat du PAN était un ancien du PRI (*ibid.*). Le PRI a également conservé le siège de gouverneur de l'État de Durango (*ibid.*).

Les contrecoups de la guerre contre le trafic de drogue se font sentir dans les États du Nord du Mexique : les journaux mexicains laissent ainsi entendre que, depuis le début de 2005, plus de 300 personnes seraient mortes assassinées dans six États (*The Economist* 30 juin 2005). La violence due à la guerre entre les narcotrafiquants touche principalement les membres de groupes criminels, les travailleurs du système judiciaire ainsi que les journalistes (États-Unis 26 avr. 2005). Si c'est dans la ville de Nuevo Laredo (État de Tamaulipas) que cette violence a atteint son apogée (*ibid.*), d'autres sources d'information affirment [traduction] « pas une journée

ne passe sans que l'on ne découvre un ou plusieurs cadavres dans les États de Basse Californie, de Sinaloa et de Chihuahua » (DPA 15 juin 2005). Une source d'information laisse entendre que dans l'État de Sinaloa « il y a de nombreux trafiquants de drogue » (*Latin American Mexico and NAFTA Report* 7 déc. 2004).

Au début de juin 2005, la force de police de la ville frontalière de Nuevo Laredo a été suspendue à la suite de l'assassinat du nouveau chef de police (*Washington Post*, 16 juin 2005; *Latin American Weekly Report* 14 juin 2005; *The Economist* 30 juin 2005). Au moins une centaine de policiers ont par la suite été destitués (*ibid.*; BBC 20 juill. 2005); le *Miami Herald* du 27 juillet 2005 a parlé plutôt du tiers des 700 policiers des services de police et a signalé en même temps le retour des forces de police locales dans les rues de Nuevo Laredo, qui continueront d'être accompagnées d'agents fédéraux et de soldats. Le 19 juillet 2005, deux autres policiers sont assassinés, ce qui porte le nombre de policiers tués à Nuevo Laredo en 2005 à au moins 10 (*The Dallas Morning News* 21 juill. 2005; BBC 20 juill. 2005).

Un autre chef de police, celui de la ville de Chihuahua, a été abattu le 6 juin 2005 (*Latin American Weekly Report* 14 juin 2005). Par ailleurs, les rivalités entre bandes de trafiquants ont fait cinq morts à Culiacán (État de Sinaloa) le 14 juillet 2005 (*El Universal* 14 juill. 2005b)

De plus, un ancien chef de police de la ville d'Escuinapa (État de Sinaloa) a été accusé d'avoir trempé dans le meurtre d'un journaliste survenu en novembre 2004 (*ibid.* 14 juill. 2005a).

Violences, meurtres fréquents et absence d'enquêtes judiciaires sérieuses sont le lot des femmes de la ville de Ciudad Juarez dans l'État de Chihuahua (AI 25 mai 2005; *Country Reports 2004* 28 févr. 2005, sect. 5). Malgré une baisse du nombre de meurtres commis en 2004 par rapport à 2003, au moins 16 corps de femmes ont été retrouvés à Ciudad Juarez en 2004 (*ibid.*; AI 25 mai 2005). De même, de nombreux cas de meurtres de femmes signalés demeurent sans réponse ou suscitent peu d'intérêt de la part des services policiers (Desnoyers 7 juill. 2005; Abizaid 21 juill. 2005). Olga Abizaid fait remarquer que la plupart des victimes d'assassinats sont des femmes migrantes provenant du Sud du Mexique (21 juill. 2005).

5.3 Centre

(Aguascalientes, Colima, Hidalgo, État de Mexico, Guanajuato, Jalisco, Morelos, Querétaro, Tlaxcala)

Les élections du 3 juillet 2005 du gouverneur de l'État de Mexico, qualifié d'État [traduction] « clé » par les observateurs politiques de la course à la présidence mexicaine, ont été remportées par le candidat du PRI, Enrique Peña (BBC 4 juill. 2005) Seulement 40 p. 100 des électeurs admissibles ont exercé leur droit de vote lors de cette élection (*Latin America Weekly Report* 5 juill. 2005). Il s'agissait de la [traduction] « dernière élection d'importance dans un État avant l'élection présidentielle de juillet 2006 » (*The Economist* 7 juill. 2005).

Au cours de l'année 2004, dans l'État de Tlaxcala, le PAN a terminé premier devant le PRI et le PRD et l'a emporté également dans l'État d'Aguascalientes (*Latin American Mexico and NAFTA Report* 7 déc. 2004). En février 2005, le candidat du PRI, Miguel Angel Osorio Chong, est devenu le nouveau gouverneur de l'État d'Hidalgo (*Latin American Weekly Report* 1^{er} mars 2005).

On observe une augmentation de la violence également dans l'État de Jalisco, tout comme dans les États de la frontière Nord, à la suite de la mise en place du programme *México Seguro*, en juin 2005 (*The Dallas Morning News* 5 août 2005).

Le 21 juin 2005, un militant des droits des homosexuels a été retrouvé assassiné dans la ville de Querétaro (*Weekly News Update on the Americas* 26 juin 2005; AI 6 juill. 2005).

Par ailleurs, le sous-procureur des droits de la personne a récemment annoncé que selon une enquête sur la disparition de trois jeunes gens en juin 2001 dans la ville de Colima, aucun agent fédéral n'y a été impliqué (*La Jornada* 3 juin 2005).

5.4 Sud

(Michoacán, Puebla, Chiapas, Guerrero, Tabasco, Veracruz, Villahermosa, Oaxaca, Yucatan, Campeche, Quintana Roo)

Pour la première fois en février 2005, le PRI a perdu le poste de gouverneur de l'État de Guerrero, [traduction] « un de ses bastions du Sud » (*Latin American Mexico and NAFTA Report* févr. 2005; *ibid.* mars 2005). Le même jour, le 6 février 2005, le candidat du PRI a conservé son poste de gouverneur de l'État du Quintana Roo (*ibid.* févr. 2005). L'État de Puebla

(élection du 14 novembre 2004) et l'État de Veracruz (plus tôt en 2004) sont restés aux mains du PRI (*ibid.* 7 déc. 2004).

Dans l'État de Guerrero, trois postes de police ayant été attaqués la veille du vote, la question des motivations politiques derrière ces actes a été soulevée (*The New York Times* 7 févr. 2005). De la même façon, des violences politiques ont marqué les élections locales dans les États de Oaxaca, du Chiapas et de Guerrero (AI 25 mai 2005). Au Chiapas, les tensions politiques sont à l'origine d'affrontements, opposant notamment des partisans du PRD et des partisans des Zapatistes (NRC 20 juin 2005).

Dans certaines régions les déplacements de population sont plus importants; c'est le cas au Chiapas par exemple où ils ont été provoqués par la présence de l'armée mexicaine, des Zapatistes (Desnoyers 7 juill. 2005) et de groupes paramilitaires affiliés aux partis politiques PRI et PRD (Abizaid 21 juill. 2005). Des critiques se sont fait entendre concernant le rôle des autorités mexicaines dans la marginalisation continue des populations autochtones, notamment dans les États d'Oaxaca et du Chiapas (AI 25 mai 2005; NRC 20 juin 2005, 10). À ce sujet, le Norwegian Refugee Council indique qu'en 2005, de 10 000 à 12 000 personnes demeuraient déplacées au Chiapas et que les causes de la violence et des déplacements n'avaient toujours pas été supprimées (*ibid.*).

Ainsi, certaines autorités municipales aux couleurs du PRD restreignent l'accès de communautés d'allégeance zapatiste à des services de base comme l'eau courante, moyen de pression politique qui empiète sur le droit à la vie, sur la liberté de mouvement et sur l'accès aux sites religieux de ces communautés (*ibid.*). La pauvreté et l'absence de services gouvernementaux dans les régions tenues par les Zapatistes sont à l'origine de nombreux départs vers les États-Unis ou vers l'intérieur même de l'État du Chiapas (*Los Angeles Times* 2 juill. 2005).

Selon Olga Abizaid, aucune agence gouvernementale mexicaine n'a pour fonction de surveiller les mouvements des déplacés internes (21 juill. 2005).

Après avoir été menacées par le groupe paramilitaire Paix et Justice (Paz y Justicia), le 9 juin 2005, une quinzaine de familles ont fui la municipalité de Andrés Quintana Roo au Chiapas et ont ensuite été forcées par les conditions climatiques d'y retourner (Centro de

Derechos Humanos Fray Bartolomé de las Casas 17 juin 2005). La peur et la tension persistent, les hommes ne vont pas travailler à leurs lopins de terre et 5 familles ont dû se déplacer de nouveau le 3 juillet 2005 à la suite d'intimidations répétées (*ibid.*; *ibid.* 19 juill. 2005). La violence et les déplacements dus aux groupes paramilitaires sont également dénoncés par le Norwegian Refugee Council (20 juin 2005).

Un représentant du centre des droits de la personne Fray-Bartolomé-de-Las-Casas dénonce la militarisation du pays et principalement de l'État du Chiapas : 91 campements militaires y seraient toujours ouverts (Centre PRODH 4 avr. 2005). Selon le Centre PRODH, les graves violations des droits de la personne observées dans cet État, et notamment les violences sexuelles à l'endroit de femmes autochtones, s'expliquent par cette présence militaire dans certaines communautés (*ibid.*). Les autochtones du Chiapas doivent souvent faire face à des interrogatoires aux postes de contrôle militaires qui sont toujours en place (NRC 20 juin 2005).

En janvier 2005, Paracho (État de Michoacán) est devenu la première municipalité zapatiste à l'extérieur du Chiapas (*Latin American Weekly Report* 4 janv. 2005; Europa World Online 2003-2005). En août 2003, l'EZLN a proclamé l'indépendance d'une trentaine de municipalités du Chiapas (*ibid.*; NRC 20 juin 2005).

Dans l'État de Guerrero, la corruption policière et des motivations politiques expliquent l'inaction des autorités face aux violations des droits de la personne : la Commission des droits de la personne de l'État a rapporté qu'en 2004, 20 employés de la police faisant face à des accusations variées, allant du meurtre au viol, étaient toujours en liberté (*Duluth News-Tribune* 1^{er} août 2004). L'association des familles des victimes de disparition de l'État a signalé elle aussi que la torture et les enlèvements demeuraient impunis (*ibid.*).

Dans un cas particulier, un ancien officier de l'agence fédéral d'enquête (Agencia Federal de Investigación — AFI) a proféré des menaces de mort à l'endroit de la dirigeante et du personnel d'une organisation non gouvernementale qui dirige trois centres d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Mexique et dont le siège se trouve à Cancún (État de Quintana Roo) (AI 16 févr. 2005).

L'inaction des autorités qui n'ont notamment pas inculpé les soldats responsables du viol des femmes autochtones dans l'État de Guerrero a été dénoncée par Amnesty International (*ibid.* 23 nov. 2004; *Country Reports 2004* 28 févr. 2005, sect. 5).

Selon Amnesty International, Felipe Arreaga Sánchez, un militant écologiste de l'État de Guerrero, a été arrêté en novembre 2004 et a fait l'objet d'accusations de meurtre pour des raisons politiques (AI 12 nov. 2004). Le 19 mai 2005, un dirigeant du mouvement écologiste paysan de l'État de Guerrero et ses quatre fils ont été attaqués (Weekly News Update on the Americas 29 mai 2005). Deux des fils sont morts lorsque leur véhicule a été mitraillé (*ibid.*; DPA 15 juin 2005).

5.5 District fédéral de Mexico

Andrés Manuel Lopez Obrador a remis sa démission comme maire de Mexico le 26 juillet 2005 (quittant officiellement ses fonctions le 29 juillet 2005) afin de présenter sa candidature à la présidence du pays (*El Universal* 26 juill. 2005; AP 30 juill. 2005).

Des statistiques récentes place la ville de Mexico au premier rang en ce qui concerne le nombre d'enlèvements, devant les villes de Bogotá et de São Paulo (194 enlèvements de janvier à juin 2005 contre respectivement 172 et 169) (*El Universal* 4 août 2005).

La région métropolitaine de Mexico aurait une centaine de commerces orientés vers la clientèle homosexuelle (*The Economist* 19 mai 2005). La parade gaie annuelle du 25 juin 2005 a attiré 15 000 personnes selon les estimations de la police, 30 000 selon les organisateurs (*ibid.*). Cependant, ainsi qu'il a été dit plus haut, la ville de Mexico est l'endroit où sont commis le plus grand nombre d'assassinats de personnes homosexuelles au Mexique (Mexique s.d.c; *La Jornada* 16 mai 2005). Une trentaine de personnes sont tuées à Mexico chaque année en raison de leur orientation sexuelle (Inter Press Service 24 juin 2005). Des 126 assassinats de cette nature commis à Mexico de 1995 à 2003, la plupart demeurent [traduction] « non-résolus et impunis » (*ibid.*).

Raymundo Sandoval Bautista rapporte que le Centre PRODH, situé dans le District fédéral, reçoit une trentaine de plaintes par année de la part de personnes aux prises avec des problèmes de discrimination en raison du VIH/SIDA (21 juill. 2005). En général, ces personnes déposent une plainte pour [traduction] « violence, menaces, perte de travail, et refus d'offrir la

couverture médicale » (Sandoval Bautista 21 juill. 2005). Certains cas de discrimination sont remis à la police, qui n'applique pas les lois; cette situation décourage les gens de porter plainte, ce qui signifie, selon Raymundo Sandoval Bautista, que le nombre de plaintes enregistrées par année (une trentaine) n'est pas une indication précise de l'ampleur du problème (*ibid.*).

À PROPOS DE CERTAINES SOURCES

Abizaid, Olga

Olga Abizaid est spécialiste du Mexique à la Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL). Elle est également co-responsable de l'édition du bulletin de l'organisation.

Desnoyers, Madeleine

Madeleine Desnoyers est « agente régionale Amériques » pour l'organisation de défense des droits de la personne Droits et Démocratie. Elle a, par le passé, témoigné devant le sous-comité des droits de la personne de la Chambre des communes du Canada sur les droits de la personne au Mexique.

Hodgson, Jim

Jim Hodgson est secrétaire de l'Église Unie du Canada pour l'Amérique latine. Il a travaillé comme journaliste à Cuernavaca (État de Morelos) et a aussi occupé le poste de secrétaire du Conseil canadien des églises.

Prud'homme, Jean-François

Jean-François Prud'homme est professeur au *Colegio de México*. Il se spécialise en politique comparée des institutions politiques du Mexique et de l'Amérique latine.

Sandoval Bautista, José Raymundo

José Raymundo Sandoval Bautista collabore au programme des processus éducatifs du Centre des droits de la personne Miguel Agustín Pro Juárez (Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín Pro Juárez) depuis novembre 2000. Ses responsabilités l'amènent surtout à travailler avec les personnes victimes de discrimination en raison du VIH/SIDA et avec les personnes homosexuelles.

RÉFÉRENCES

- Abizaid, Olga. 21 juillet 2005. Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL).
Communication écrite envoyée à la Direction des recherches.
- Agence France Presse (AFP). 4 juillet 2005. « Le PRI conserve l'État de Mexico (87 p. 100 des suffrages dépouillés) ». (Courrier AFP)
- _____. 3 mai 2005. « Au Mexique les assassinats de journalistes commandités par les 'Narcos' ». (Courrier AFP)
- _____. 7 mars 2004. Paul Rutler. « Corruption : des scandales en série secouent la classe politique mexicaine ». (Factiva)
- Amnesty International (AI). 6 juillet 2005. « UA 183/05 Fear for safety ». (AMR 41/025/2005).
<<http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAMR410252005?open&of=ENG-MEX>>
[Date de consultation : 22 juill. 2005]
- _____. 25 mai 2005. « Mexique ». *Rapport 2005 d'Amnesty International*.
<<http://web.amnesty.org/report2005/Mex-summary-fra>> [Date de consultation : 28 juin 2005]
- _____. 16 février 2005. « UA 37/05 Mexico: Fear for Safety/Death Threats ». (AMR 41/004/2005)
<<http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAMR410042005?open&of=ENG-MEX>>
[Date de consultation : 21 juill. 2005]
- _____. 23 novembre 2004. « Mexico: Indigenous Women and Military Injustice ».
<<http://web.amnesty.org/library/index/ENGAMR410332004>> [Date de consultation : 27 juin 2005]
- _____. 12 novembre 2004. « Mexico: Human Rights Defender Arrested ». (AMR 41/044/2004)
<<http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAMR410442004?open&of=ENG-MEX>>
[Date de consultation : 27 juin 2005]
- Associated Press (AP). 30 juillet 2005. « Ex alcalde de ciudad de México busca nominación por su partido ». <<http://mx.news.yahoo.com/050730/8/1hbdj.html>> [Date de consultation : 4 août 2005]
- _____. 22 juin 2005. « Mexico Soldiers Become Cartel Hit Men ». (OSAC) <<http://www.ds-osac.org/news/story.cfm?contentid=31192>> [Date de consultation : 22 juin 2005]
- _____. 17 juin 2005. Will Weissert. « Amid Border Crime Wave, Mexico's Fox Calls for Stricter Punishments for Corruption ». (Factiva)
- British Broadcasting Corporation (BBC). 20 juillet 2005. « Police Shot Dead in Mexican City ». <<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/americas/4701975.stm>> [Date de consultation : 21 juill. 2005]
- _____. 4 juillet 2005. « Mexico Opposition 'Wins Key Poll' ». <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/4647389.stm>> [Date de consultation : 5 juill. 2005]

- _____. 15 juin 2005. « US Deplores Border 'Corruption' ».
 <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/4094042.stm>> [Date de consultation : 29 juin 2005]
- _____. 2 juin 2005. « Country Profile: Mexico ».
 <http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/country_profiles/1205074.stm> [Date de consultation : 29 juin 2005]
- _____. 22 février 2005. Becky Branford. « Mexico Fights Spectre of Narcopolitics ».
 <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/americas/4247859.stm>> [Date de consultation : 21 juin 2005]
- _____. 26 octobre 2004. « Mexico Has 'Giant Wealth Divide' ».
 <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/business/3953757.stm>> [Date de consultation : 3 avr. 2005]
- Business Wire*. 7 juin 2005. « Digimarc Surpasses 10 Million Voter ID Milestone for Mexico ». (Factiva)
- _____. 26 janvier 2005. « Fitch Rates Telmex's Senior Notes 'BBB' ». (Factiva)
- Canada. Avril 1994. Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR). Services juridiques. « Le refuge intérieur : quand est-il possible ? ».
- Centro de Derechos Humanos Fray Bartolomé de las Casas. 19 juillet 2005. « La CIDH envía misiva al Estado mexicano sobre la situación de familias desplazadas de la comunidad Andrés Quintana Roo ».
 <http://www.laneta.apc.org/cdhbcasas/Boletines/2005/071905_cidh_quintanaroo.htm> [Date de consultation : 21 juill. 2005]
- _____. 17 juin 2005. « Retornaron a sus hogares las 15 familias desplazadas de la comunidad Andrés Quintana Roo, municipio de Sabanilla, Chiapas, ante las precarias condiciones climáticas ».
 <http://www.laneta.apc.org/cdhbcasas/Boletines/2005/061705_quintanaroo_2.htm> [Date de consultation : 30 juin 2005]
- Centro de Derechos Humanos “Miguel Agustín Pro Juárez” (Centre PRODH). 17 juin 2005. « Agresiones a periodistas: violaciones a la libertad de expresión ».
 <http://www.sjsocial.org/PRODH/Publicaciones/Informes/info_htm/informes%20prodh/2005/agresionesperiodistas_180605.htm> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- _____. 4 avril 2005. « Informe de Organizaciones no Gubernamentales Durante su Participación en la Sesión de la Comisión de Derechos Humanos de Naciones Unidas ».
 <http://www.sjsocial.org/PRODH/Publicaciones/Informes/info_htm/prodh%20con%20otros/Informe%20CDHONU_040405.htm> [Date de consultation : 5 juill. 2005]
- Centro de Investigaciones Económicas y Políticas de Acción Comunitaria (CIEPAC). 30 mars 2005. « Privatización de la salud el engaño del Seguro Popular ».
 <<http://www.ciepac.org/bulletins/BOLETIN%202005/bolec459.htm>> [Date de consultation : 28 juin 2005]
- Comisión Nacional de Derechos Humanos (CNDH). 3 juill. 2005. « Comunicado de Prensa DGCS/076/05 ».
 <http://www.cndh.org.mx/Principal/document/Comunicacion_Social/boletines/agosto2005/fr_agosto.htm> [Date de consultation : 22 juill. 2005]

- Country Reports on Human Rights Practices for 2004*. 28 février 2005. « Mexico ». United States Department of State. <<http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2004/41767.htm>> [Date de consultation : 22 juin 2005]
- The Dallas Morning News*. 5 août 2005. Alfredo Corchado. « Fox Admits Dim Results on Security ». (Factiva)
- _____. 21 juillet 2005. « 2 Nuevo Laredo Officers Slain ». Site Web du Overseas Security Advisory Council. <<http://www.ds-osac.org/News/story.cfm?contentID=32824&print>> [Date de consultation : 21 juill. 2005]
- Desnoyers, Madeleine. 7 juillet 2005. Droits et Démocratie. Entretien téléphonique.
- Deutsche Presse Agentur (DPA). 15 juin 2005. Franz Smets. « Mexico Deploys Army in War on Crime ». (Dialog)
- Duluth News-Tribune*. 1^{er} août 2004. Susana Hayward. « Corruption: Human Rights Advocates Accuse Police of Politically Motivated Abuse of Power in Guerrero State ». (Factiva)
- The Economist*. 7 juillet 2005. « Mexico: Money, the Machine and the Man ». <http://www.economist.com/displaystory.cfm?story_id=4154626> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- _____. 30 juin 2005. « The War on the Border Streets ». <http://www.economist.com/world/la/displayStory.cfm?story_id=4131600> [Date de consultation : 4 juill. 2005]
- _____. 16 juin 2005. « Quis Custodiet Ipsos Custodes? Drug Violence on the Mexican Border ». <http://www.economist.com/World/la/displayStory.cfm?story_id=4088806> [Date de consultation : 28 juin 2005]
- _____. 19 mai 2005. « Gays in Mexico: Out and Proud ». <http://www.economist.com/displayStory.cfm?story_id=3992452&tranMode=none> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- The Economist Intelligence Unit. 24 mars 2005. « Mexico Risk: Risk Overview ». (Factiva)
- _____. 1^{er} mars 2005. « Mexico: Telecoms and Technology Background ». (Factiva)
- États-Unis. 14 juin 2005. Central Intelligence Agency. « Mexico ». *CIA World Fact Book*. <<http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/geos/mx.html>> [Date de consultation : 13 juill. 2005]
- _____. 26 avril 2005. Department of State. « Public Announcement: Mexico ». <http://travel.state.gov/travel/cis_pa_tw/pa/pa_2100.html> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- _____. 22 avril 2005. « Mexico ». *Reciprocity Schedule: Documents*. <<http://travel.state.gov/visa/reciprocity/Country%20Folder/M/Mexico.htm>> [Date de consultation : 21 juin 2005]
- _____. 3 mars 2003. Justice Department. *World Factbook of Criminal Justice Systems*. <<http://www.ojp.usdoj.gov/bjs/pub/ascii/wfcjmx.txt>> [Date de consultation : 13 juill. 2005]

- _____. S.d. Ambassade des États-Unis au Mexique. « Information on Mexico: Obtaining Copies of Mexican Civil Documents ». <http://mexico.usembassy.gov/mexico/eacs_documents.html> [Date de consultation : 28 juill. 2005]
- Europa World Online. 2003-2005. « Recent History (Mexico) ». <<http://www.europaworld.com/entry/mx.is.4>> [Date de consultation : 4 juill. 2005]
- El Financiero*. 18 mai 2005. « Mexico: Cofetel Wants to Avoid Telecom Market Concentration ». (Factiva)
- Fondation canadienne pour les Amériques (FOCAL). Avril 2005. *FOCAL Point*. Vol. 4, n° 4. Kenneth F. Greene. « Democracy and the Rule of Law in Mexico's 2006 Presidential Elections ». <http://www.focal.ca/pdf/focalpoint_april05.pdf> [Date de consultation : 30 juin 2005]
- Hodgson, Jim. 2 août 2005. Communication écrite envoyée à la Direction des recherches.
- _____. 28 juin 2005. Communication écrite envoyée à la Direction des recherches.
- Human Organization* [Oklahoma City]. 1^{er} juillet 2005. Vol. 64, n° 2. James H. McDonald. « The Narcoeconomy and Small-town, Rural Mexico ». (Factiva)
- Human Rights Watch (HRW). 13 janvier 2005. « Mexico ». *World Report 2005*. <<http://www.hrw.org/english/docs/2005/01/13/mexico9873.htm>> [Date de consultation : 28 juin 2005]
- International Relations Center (IRC). 15 mars 2005. Denise McVea. « Local Transparency Still Opaque for Many Mexican Communities ». <<http://americas.irc-online.org/articles/2005/0503localrtk.html>> [Date de consultation : 30 juin 2005]
- Inter Press Service (IPS). 24 juin 2005. Diego Cevallos. « Mexico City Pride Parade Highlights Continued Discrimination ». <<http://www.ipsnews.net/news.asp?idnews=29210>> [Date de consultation : 5 juill. 2005]
- _____. 28 mars 2005. Adrian Reyes. « Mexico: Murders of Women Reach Beyond Ciudad Juarez ». (Factiva)
- La Jornada*. 1^{er} juillet 2005. Misael Habana, Martin Sanchez et Julia Le Duc. « México Seguro se aplicará por "sorpresa" en todo el país: SSP ». <<http://www.jornada.unam.mx/2005/jul05/050701/026n2pol.php>> [Date de consultation : 3 août 2005]
- _____. 14 juin 2005. Alberto Najar. « El ejército asume el control de Nuevo Laredo; arraiga a 720 policías municipales ». <<http://www.jornada.unam.mx/2005/jun05/050614/007n1pol.php>> [Date de consultation : 28 juin 2005]
- _____. 3 juin 2005. Laura Poy y Veronica Gonzalez. « Ningún agente participó en la desaparición de jóvenes en Colima ». <<http://www.jornada.unam.mx/imprimir.php?fecha=20050603¬a=013n2pol.php&seccion=nota>> [Date de consultation : 3 août 2005]

- _____. 16 mai 2005. Carolina Gómez Mena. « En nueve años hubo cerca de 900 asesinatos por homofobia en Mexico ». (ColegaWeb).
<http://www.colegaweb.net/portal/html/gestor_derechos_humanos/ver_item.asp?id=308>
[Date de consultation : 15 juill. 2005]
- Latinamerica Press* [Lima]. 18 juin 2003. Vol. 35, N° 12. John Ross. « Violation of National Security; US Government Accesses Personal Records of More than 300 Million Latin Americans ». (Latinamerica Press)
- Latin American Mexico and NAFTA Report*. March 2005. « PRI Wins in Hidalgo ».
- _____. Février 2005. « PRI Loses in Guerrero ».
- _____. 18 janvier 2005. « A Decisive Year ».
- _____. 7 décembre 2004. « PRI Ends the Year on a High ». (Factiva)
- _____. 10 février 2004. « Chihuahua: Police Problems ».
- Latin American Weekly Report (LAWR)*. 5 juillet 2005. « PRI Wins Edomex on Minimal Turnout ».
- _____. 14 juin 2005. « Border Violence Attracts Ambassadorial Warning ».
- _____. 4 janvier 2005. « First 'Zapatista' Municipality Outside Chiapas ».
- _____. 1^{er} mars 2005. « PRI Wins Hidalgo, But Still Needs a Boost ».
- Leclerc, Jacques. 30 mars 2005. « Mexique : Présentation générale : données géo-démolinguistiques et historiques ». *L'aménagement linguistique dans le monde*. Université Laval. <<http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/ammord/mexique-1demolng.htm>> [Date de consultation : 28 juill. 2005]
- Los Angeles Times* 2 juillet 2005. Chris Kraul. « Chiapas Exodus Reflects on Zapatista Rule; Many Poor Mexicans Are Relocating Outside the Rebel-Controlled Zone Complaining of Economic Stagnation and Harsh Oversight ». (Factiva)
- Mexique. 13 juillet 2005. Secretaría de Salud. Entretien téléphonique avec Liliana Sanchez Pichardo.
- _____. 5 juillet 2005. Instituto Federal Electoral (IFE). Entretien téléphonique avec Magalí Amieva.
- _____. 1^{er} juillet 2005. Comisión Nacional para la Protección y Defensa de los Usuarios de Servicios Financieros (CONDUSEF). « ¿Qué es la CURP? ». <http://www.condusef.gob.mx/informacion_sobre/curp/curp.htm> [Date de consultation : 11 juill. 2005]
- _____. 1^{er} septembre 2004. Presidencia. « Cuarto Informe de Gobierno del C. Presidente Vicente Fox Quesada ». <<http://cuarto.informe.presidencia.gob.mx/imprimir.php?idseccion=329>> [Date de consultation : 18 juill. 2005]
- _____. 2 juillet 2004. Instituto de Estadística Geografía e Informática (INEGI). « Población afiliada en el IMSS y en el ISSSTE según tipo de derechohabiencia, 1991-2004 ». <<http://www.inegi.gob.mx/est/contenidos/espanol/rutinas/ept.asp?t=msoc03&c=1881>> [Date de consultation : 15 juill. 2005]

- _____. 9 juin 2004. Servicio de Administración Tributaria. « ¿Cómo inscribirse ante el registro federal de contribuyentes? ». <http://www.sat.gob.mx/sitio_internet/asistencia_contribuyente/principiantes/act_profesional/10_96.html> [Date de consultation : 20 juill. 2005]
- _____. 1^{er} juin 2004. Instituto de Estadística Geografía e Informática (INEGI). « Mujeres y porcentaje de mujeres con al menos un incidente de violencia en los últimos doce meses por entidad federativa, 2003 ». <<http://www.inegi.gob.mx/est/contenidos/espanol/rutinas/ept.asp?t=mvio33&c=5521>> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- _____. 19 mai 2004. Ambassade du Mexique à Ottawa. Entretien téléphonique avec un fonctionnaire de la section politique.
- _____. 2004a. Secretaría de Comunicaciones y Transportes. « Infraestructura de las empresas telefónicas de concesión federal ». <http://portal.sct.gob.mx/SctPortal/appmanager/Portal/Sct;jsessionid=C8kMqFZkL81H31b9pG11JTVGQcSTc50F8d9vHvW7bQ7qCVScL9qY!-272111907!-1680163777?_nfpb=true&_pageLabel=sct_book_67> [Date de consultation : 24 juin 2005]
- _____. 2004b. Secretaría de Comunicaciones y Transportes. « Número de líneas telefónicas, densidad telefónica por entidad federativa ». <http://portal.sct.gob.mx/SctPortal/appmanager/Portal/Sct;jsessionid=C8kMqFZkL81H31b9pG11JTVGQcSTc50F8d9vHvW7bQ7qCVScL9qY!-272111907!-1680163777?_nfpb=true&_pageLabel=sct_book_67> [Date de consultation : 24 juin 2005]
- _____. 2002. *Ley Federal de Transparencia y Acceso a la Información Pública Gubernamental*. <http://www.secodam.gob.mx/leyes/leyinfo/ley_lftaipg2002.htm#t1> [Date de consultation : 11 juill. 2005]
- _____. S.d.a. Consejo Nacional para Prevenir la Discriminación (CONAPRED). « Discriminación en México: Ethnias ». <<http://www.conapred.org.mx/index.php>> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- _____. S.d.b. Consejo Nacional para Prevenir la Discriminación (CONAPRED). « Discriminación en México: Migrantes ». <<http://www.conapred.org.mx/index.php>> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- _____. S.d.c. Consejo Nacional para Prevenir la Discriminación (CONAPRED). « Discriminación en México: Preferencias Sexuales ». <<http://www.conapred.org.mx/index.php>> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- _____. S.d.d. Instituto de Estadística Geografía e Informática (INEGI). « Extensión territorial ». <<http://mapserver.inegi.gob.mx/geografia/espanol/datosgeogra/extterri/frontera.cfm?c=154>> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- _____. S.d.e. Instituto Federal de Acceso a la Información Pública (IFAI). « Instituto Federal de Acceso a la Información Pública ». <http://www.ifai.org.mx/english_version/gov_info.htm> [Date de consultation : 22 juin 2005]

- _____. S.d.f. Instituto Federal Electoral. « Preguntas frecuentes ».
<http://www.ife.org.mx/InternetCDA/MenuSuperior/index.jsp?padre=IFE%20Internacional&hijo=Informacion%20Basica%20sobre%20el%20Sistema%20Electoral%20Mexicano&pagina=1-ESP&menu=menu_Internacional.jsp> [Date de consultation : 5 juill. 2005]
- _____. S.d.g. Instituto Federal Electoral. « Processus électoral fédéral 2000 Information générale ».
<http://www.ife.org.mx/InternetCDA/MenuSuperior/preguntasFrecuentes.jsp?padre=Menu%20Superior&hijo=Preguntas%20Frecuentes&pagina=VERSION-FRANCAISE&menu=menu_PreguntasFrecuentes.jsp#5> [Date de consultation : 5 juill. 2005]
- _____. S.d.h. Instituto Mexicano del Seguro Social. « Información general ».
<http://www.gob.mx/wb2/egobierno/egob_Avisos_de_Afiliacion_al_IMSS> [Date de consultation : 19 juill. 2005]
- _____. S.d.i. Ministerio de Gobernación. « Preguntas más frecuentes: Clave Única de Registro de Población ». <<http://www.gobernacion.gob.mx/templetas/blank.php?idCont=182>> [Date de consultation : 11 juill. 2005]
- The Miami Herald*. 27 juillet 2005. Jorge Vargas. « Purged Police Return to Mexico Streets ». <<http://www.miami.com/mld/miamiherald/news/world/americas/12233303.htm>> [Date de consultation : 27 juill. 2005]
- _____. 13 avril 2005. Chris Kraul. « Medias Exposés Lead to New Violence; A New Wave of Disappearances, and at Least One Death, Have Come in Response to Investigative Reports on Corruption ». (Factiva)
- Nations Unies. 2 mars 2005. Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. « Special Rapporteur on Violence Against Women Ends Visit to Mexico ». <<http://www.ohchr.org/english/press/newsFrameset-2.htm>> [Date de consultation : 13 juill. 2005]
- _____. 2005. Programme des Nations Unies pour le développement. « Apéndice estadístico ». *Informe sobre Desarrollo Humano México 2004*. <<http://saul.nueve.com.mx/informes/images/11%20-%20Apendice%20Estadistico.pdf>> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- _____. 23 juillet 2003. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). *Principes directeurs sur la protection internationale : « La possibilité de fuite ou de réinstallation interne » dans le cadre de l'application de l'Article 1A(2) de la Convention de 1951 et/ou du Protocole de 1967 relatifs au statut des réfugiés*. <<http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/home/openssl.pdf?tbl=RSDLEGAL&id=3fb9f5344>> [Date de consultation : 22 juin 2005]
- The New York Times*. 7 février 2005. Ginger Thompson. « Upset Seen in Vote in Southern Mexican State ». <<http://query.nytimes.com/gst/abstract.html?res=FA0714FA355F0C748CDDAB0894DD404482>> [Date de consultation : 2 mars 2005]

- Norwegian Refugee Council (NRC)/Global IDP Project. 20 juin 2005. « Profile of Internal Displacement: Mexico ».
 <<http://www.db.idpproject.org/Sites/IdpProjectDb/idpSurvey.nsf/wCountriesb/Mexico>> [Date de consultation : 30 juin 2005]
- Noticieros Televisa. 10 décembre 2004. Juan Sebastián Solís. « Presenta Fox el Programa Nacional de Derechos Humanos ». (Esmas)
 <<http://www.esmas.com/noticierostelevisa/mexico/411989.html>> [Date de consultation : 29 juin 2005]
- Political Affairs*. 15 juillet 2005. Hampden Macbeth. « López Obrador's Presidential Bid at a Time of Doubt for Mexican Politics ».
 <<http://www.politicalaffairs.net/article/articleview/1491/1/108/>> [Date de consultation : 15 juill. 2005]
- Privacy International. 5 janvier 2005. « Privacy International ».
 <<http://www.privacyinternational.org>> [Date de consultation : 25 juill. 2005]
- _____. 16 novembre 2004. « PHR2004 - The United Mexican States (Mexico) ».
 <<http://www.privacyinternational.org/article.shtml?cmd%5B347%5D=x-347-83805>> [Date de consultation : 25 juill. 2005]
- Prud'homme, Jean-François. 3 août 2005. Colegio de México. Communication écrite envoyée à la Direction des recherches.
- Reding, Andrew. Décembre 2003. *Sexual Orientation and Human Rights in the Americas*. (World Policy Institute). <<http://www.worldpolicy.org/globalrights/sexorient/2003-LGBT-Americas.pdf>> [Date de consultation : 22 juin 2005]
- Reporters sans frontières (RSF). 24 juin 2005. « RSF Releases Report on Press Freedom Situation Along US-Mexico Border ». (Factiva)
- Reuter. 15 février 2005. Brian Winter. « Fox is Victim of Own Success in Mexico Drug War ». (AlertNet)
 <<http://www.alertnet.org/printable.htm?URL=/thenews/newsdesk/N15580263.htm>> [Date de consultation : 17 févr. 2005]
- The San Diego Union Tribune*. 26 mai 2005. Diane Lindquist. « Mexico Politics Get Lively Review ». <<http://www.signonsandiego.com/news/education/20050526-9999-7m26usmex.html>> [Date de consultation : 6 juill. 2005]
- Sandoval Bautista, Raymundo. 21 juillet 2005. Centro de Derechos Humanos Miguel Agustín Pro Juárez (PRODH). Communication écrite envoyée à la Direction des recherches.
- SourceMex. 20 avril 2005. « Organized Crime Continues to Target Journalists in Mexico ». (Factiva)
- Telmex. 2005. « Servicios de directorios: Páginas Blancas ».
 <http://www.telmex.com/explorer/contactanos/pt_seccion.jsp?p=http://www.online.telmex.com/cgi-bin/acceso_contra_nd%3ft%3d778> [Date de consultation : 21 juin 2005]

- _____. S.d. « Servicios - lineas Telmex: cambio de domicilio ».
 <http://www.telmex.com/explorer/hogar/pt_seccion.jsp?p=lin_primeras_lineas.html>
 [Date de consultation : 21 juill. 2005]
- Transparency International (TI). 2004. « TI's Approach ». *Annual Report 2004*.
 <http://www.transparency.org/about_ti/annual_rep/ar_2004/TI%20Annual%20Report%202004.pdf> [Date de consultation : 14 oct. 2005]
- El Universal* [Mexico]. 4 août 2005. « Group: Mexico Leads World in Abductions ».
 <http://www.mexiconews.com.mx/pls/impreso/version_imprimir?id_notas=11437&tabla=miami> [Date de consultation : 4 août 2005]
- _____. 26 juillet 2005. F. Cancino, A. Martínez and É. Córdova. « Hoy presenta AMLO solicitud de renuncia a la Asamblea ».
 <http://eluniversal.com.mx/pls/impreso/noticia.html?id_notas=37517&tabla=grafico>
 [Date de consultation : 4 août 2005]
- _____. 14 juillet 2005a. Javier Cabrera Martínez. « Amparan a presunto homicida de reportero ».
 <<http://estadis.eluniversal.com.mx/estados/58051.html>> [Date de consultation : 14 juill. 2005]
- _____. 14 juillet 2005b. Javier Cabrera Martínez, Ulises Zamarroni Martínez et Jaime Márquez. « Guerra entre narcos deja 5 muertos en Sinaloa ».
 <http://www2.eluniversal.com.mx/pls/impreso/version_imprimir?id_notas=293784&tabla=notas> [Date de consultation : 14 juill. 2005]
- _____. 14 juillet 2005c. « Editorial: amparos contra la transparencia ».
 <http://www2.eluniversal.com.mx/pls/impreso/web_editoriales_new_detalle?var=29710>
 [Date de consultation : 14 juill. 2005]
- _____. 10 juillet 2005. « Séptima encuesta nacional: los presidenciables ».
 <<http://estadis.eluniversal.com.mx/graficos/animados/presid-jul05.html>> [Date de consultation : 20 juill. 2005]
- _____. 30 juin 2005. Liliana Alcántara et Natalia Gómez « Viven Mexicanas en violencia extrema: ONU ».
 <http://www2.eluniversal.com.mx/pls/impreso/noticia.html?id_notas=126696&tabla=nacion> [Date de consultation : 30 juin 2005]
- _____. 19 mai 2005. « Aumenta el SAT la base del RFC ». (Presidencia de la República - Mexique)
 <<http://www.mexico.gob.mx/buenasnoticias/index.php?contenido=18402&pagina=27>>
 [Date de consultation : 20 juill. 2005]
- _____. 17 mars 2005. « Serious Problems Remain Despite Fight Against Corruption in Mexico ». (Factiva)
- Washington Post*. 16 juin 2005. Mary Jordan et Kevin Sullivan. « Border Police Chief Only Latest Casualty In Mexico Drug War ». <<http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2005/06/15/AR2005061502553.html>> [Date de consultation : 22 juin 2005]

_____. 30 janvier 2004. Mary Jordan et Kevin Sullivan. « Mexican Police Held in Killings ». <<http://www.washingtonpost.com/ac2/wp-dyn/A61716-2004Jan29?>> [Date de consultation : 24 févr. 2004]

Weekly News Update on the Americas. 26 juin 2005. « Mexico: Gay Activist Murdered ». (Nicaragua Solidarity Network of Greater New York)

_____. 29 mai 2005. « Mexico: Environmentalist Ambushed ». (Nicaragua Solidarity Network of Greater New York)

WMRC Daily Analysis. 30 décembre 2004. Kate Joynes. « Opposition Steals Disputed Mexican State ». (World Markets Research Center)